

Préparation :	<b>AGREGATION</b>					<b>année</b>
UFR :	<b>SCIENCES HUMAINES</b>					
Spécialité :	<b>GEOGRAPHIE</b>					
Concours :	<b>EXTERNE</b>					
Volume horaire étudiant :	h	h	h	h	h	<b>150 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Yves BOQUET <a href="mailto:Yves.Boquet@u-bourgogne.fr">Yves.Boquet@u-bourgogne.fr</a> Tél. 03 80 39 57 31	Inscription : Sylvie PILLOT <a href="mailto:sylvie.pillot@u-bourgogne.fr">sylvie.pillot@u-bourgogne.fr</a> Tél. 03.80.39.56.13
	Emploi du temps : Agnès CHAMEROY <a href="mailto:Agnès.Chameroy@u-bourgogne.fr">Agnès.Chameroy@u-bourgogne.fr</a> Tél. 03 80 39 57 30

**Accès au concours et à la préparation :**
**■ Conditions d'accès :**

Etre titulaire d'une maîtrise, d'un master 1 (de quelque discipline que ce soit) ou d'un CAPES complet (théorique et pratique) français ou de l'Union Européenne.

**■ Inscription au concours :**

Dès la rentrée, auprès du Rectorat, Service de l'Enseignement Supérieur, Bureau des Examens et Concours.  
 Site internet : <http://www.education.gouv.fr/siac>

Le programme est publié chaque année au BOEN (mai-juin). Il est également disponible au CRDP, en bibliothèque et téléchargeable sur le site de la SIAC (voir ci-dessus).

**■ Inscription à la préparation :**

A partir de septembre, à la Faculté de Lettres, guichet du hall central (l'IUFM ne prépare pas à l'Agrégation).

Les étudiants reçus au CAPES peuvent bénéficier d'un report de stage de 2<sup>ème</sup> année d'IUFM pour préparer l'agrégation s'ils sont titulaires de la Maîtrise ou du Master 1.

**Organisation de la préparation :**

Le programme comporte :

quatre questions de géographie :

- **géographie thématique :**
  - ♦ Nourrir les hommes
  - ♦ Les mobilités (nouvelle question)
- **géographie des territoires :**
  - ♦ L'Europe (nouvelle question)
  - ♦ La France, aménager les territoires

deux questions d'histoire :

- **histoire moderne**

Les affrontements religieux en Europe du XVI<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle

- **histoire contemporaine**  
Le monde britannique de 1815 à 1931 (nouvelle question)

Les questions d'histoire et les trois premières questions de géographie sont tournantes. La géographie de la France est permanente.

- Les enseignements sont communs avec les enseignements organisés pour le CAPES d'histoire et de géographie : compter environ 150 heures de cours et travaux dirigés, à partir de la mi-septembre (programme affiché au département de géographie).
- Un concours blanc est organisé à la mi-janvier.
- Entre l'écrit (avril) et l'oral (juin/juillet) une préparation aux épreuves orales est organisée à la demande : commentaires de documents géographiques, leçons de géographie, commentaire et confrontation de documents d'histoire.

## Epreuves du concours :

### ■ Epreuves écrites d'admissibilité :

- Une composition de géographie thématique.  
Durée : 7 h  
Coefficient : 1.  
Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie.
- Une composition de géographie des territoires.  
Durée : 7 h  
Coefficient : 1  
Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.
- Epreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie.  
Durée : 7 h. Coefficient : 1.  
Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :
  - ♦ espaces, territoires, sociétés,
  - ♦ milieux et environnement,
  - ♦ aménagement.Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.
- Une composition d'histoire dans le cadre d'un programme.  
Durée : 7h. Coefficient : 1

### ■ Epreuves orales d'admission :

- Commentaire de documents géographiques  
Durée de la préparation : 6 h ;  
Durée de l'épreuve : 55 mn maximum (exposé : 30 mn, entretien : 25 mn maxi). Coefficient : 3  
Les documents géographiques –notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes- portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.
- Leçon de géographie hors programme.  
Durée de la préparation : 6 h ;  
Durée de l'épreuve : 55 mn (exposé : 30 mn, entretien : 25 mn) Coefficient : 3  
Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.
- Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme  
Durée de la préparation : 6 h  
Durée de l'épreuve : 55 mn (exposé : 30 mn – entretien : 25 mn). Coefficient : 3.